

Nos voisins sauvages & Alpes vivantes

Recensements des hérissons à Aigle, 2025

Des journées de recensement des traces des hérissons et des micromammifères dans les zones habitées de la commune d'Aigle.



Nos voisins sauvages – Antenne romande / Alpes vivantes
Ollon, 5 mars 2025

Direction du projet

Nos Voisins Sauvages - Antenne romande (NVS)

Christèle Borgeaud
Rue de l'Orée 52, 2000 Neuchâtel
Tel : 079 294 45 58,
christele.borgeaud@nosvoisins Sauvages.ch
www.nosvoisins Sauvages.ch

Porteur de projet

Association Alpes vivantes (AV)

Jean-Christophe Fallet Alpes vivantes
C/o Jufer Sally-Ann Rue du Carroz 23
1867 Ollon
Tel : 078 919 99 57
info@alpesvivantes.ch
www.alpesvivantes.ch

Durée du projet

05-12.2025

Rôles Nos voisins sauvages

1. Planification et coordination avec/à AV
2. Mise à disposition du matériel et des tunnels à traces
3. Contrôle et identification des traces obtenues lors du recensement
4. Co-rédaction du rapport

Rôles Alpes vivantes

1. Planification et coordination avec/à AV
2. Travail médiatique
3. Organisation et coordination et gestion du projet de recensement avec les bénévoles à Aigle
4. Co-rédaction du rapport

Contexte

Jusque dans les années 90', la présence du hérisson était fréquemment signalée dans les quartiers résidentiels végétalisés des villes et des agglomérations. Mais les résultats de nouvelles études montrent qu'aujourd'hui bien moins de hérissons vivent dans les zones habitées qu'il y a encore une vingtaine d'années. Ainsi, un projet en ville de Zurich montre une diminution de l'aire de distribution chez les hérissons de plus d'un tiers durant les 25 dernières années. Des études menées en Grande-Bretagne rapportent une diminution des populations de hérisson similaire dans les zones habitées, mais en l'espace de seulement dix ans.

Dans le projet « Hérisson y es-tu ? » mené en 2018 dans le cadre du nouvel Atlas des mammifères de Suisse, la présence de hérissons en Suisse a été analysée de manière systématique grâce aux sciences participatives selon des méthodes de relevés faunistiques. Les résultats montrent que les hérissons sont encore présents dans de nombreuses régions de Suisse, certaines des lacunes d'anciennes cartes de répartition ont ainsi pu être comblées. Enfin, les hérissons sont plus nombreux dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

Quelle est la situation du hérisson à Aigle ?

Lors des deux recensements participatifs menés en 2022 sur le territoire communal, des résultats très différents ont été obtenus selon la zone prospectée et le projet 2023 ne s'est pas concrétisé. Pour le projet pédagogique mené avec 5 tunnels dans le quartier du Cloître, aucune trace de passage de hérisson n'a pu être relevée, tandis que dans le quartier des Glariers, 4/10 des tunnels ont été visités

Suivre le hérisson à la trace

Les hérissons utilisent de grands espaces et, en raison des faibles densités attendues, les rencontres fortuites avec l'un d'eux sont donc rares. Pour augmenter leur détectabilité, des tunnels à traces (fig. 1) sont posés dans le terrain pendant plusieurs jours. Pour le recensement, des tunnels à traces sont disposés le long de structures linéaires, pour pouvoir étudier la présence des hérissons grâce à leurs traces. Au milieu du tunnel, de l'encre est appliquée en bandes, de chaque côté d'une gamelle remplie d'appât. Aux deux extrémités, des feuilles A4 sont fixées à l'aide de trombones (fig. 1). Si un hérisson traverse le tunnel, il va laisser ses traces – typiques de l'espèce – sur la feuille à la sortie. Grâce à ces traces, il est possible d'analyser la présence de hérissons et sa fréquence relative.

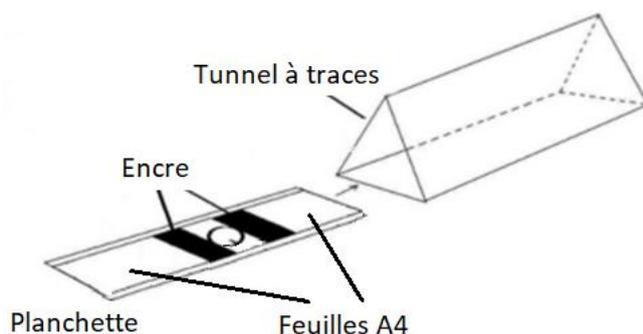


Figure 1 : Tunnel à traces et schéma du dispositif. Le tunnel mesure environ 1 m.

Procédé de terrain

La méthode et le procédé ont été élaborés en Grande-Bretagne et testés scientifiquement (Yarnell et al. 2015), et également été utilisés à l'échelle suisse dans le cadre du projet « Hérisson, y es-tu ? », mené dans le cadre du nouvel Atlas des mammifères de Suisse et du Liechtenstein de la SSBF.

Les carrés de recensement sont choisis à l'échelle du km². Les carrés sont choisis de manière à intégrer principalement des zones habitées. Dans chacun des carrés, un carré plus petit (500x500 m) est défini, dans

lequel 10 tunnels à traces sont posés (fig. 3). La distance minimale entre deux tunnels est de 100 mètres. Les tunnels sont contrôlés durant 5 jours d'affilée.

Une méthode systématique pour poser ces tunnels sera appliquée afin d'éviter les biais liés à l'obtention des données par plusieurs observateurs. Il est très important que les instructions pour appliquer les méthodes de manière uniforme soient appliquées afin que les résultats puissent être comparés entre eux et généralisés. Une séance d'information et de formation ainsi qu'un protocole de terrain seront donc proposés aux bénévoles.



Figure 2 : Tunnel à traces © British National Hedgehog Survey

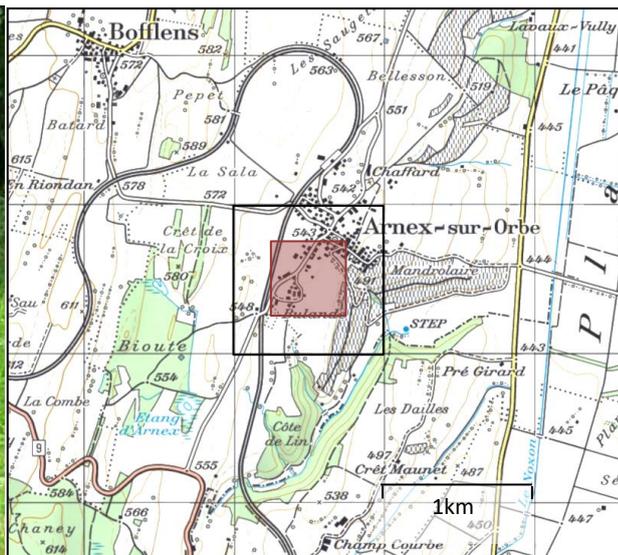


Figure 3 : Exemple de zone à investiguer (1km²); en rouge carré de 500m*500 m dans lequel sont placés les 10 tunnels.

Recensements à Aigle

Il est proposé de réaliser 4 recensements avec des tunnels à traces dans la zone construite de la commune d'Aigle (fig. 3). La zone industrielle n'est pas, a priori, une zone très favorable pour le hérisson. Toutefois, les différentes structures qu'on y rencontre (boisement, lisière de forêt, haie, etc) permettraient de placer des tunnels et de vérifier une éventuelle présence du hérisson dans cette zone. Le travail de terrain est effectué durant la période d'activité des hérissons, soit dès que possible et jusqu'à fin septembre. Avec 3 sets de tunnels à traces, il devrait être possible d'effectuer les recensements durant ce laps de temps. Le calendrier exact dépendra des bénévoles recrutés.

Le recensement mené dans le cadre de cette Action hérisson va permettre de mieux connaître la distribution du hérisson dans les principales zones bâties de la commune d'Aigle. En travaillant avec des bénévoles et en contactant les propriétaires de jardins pour la pose des tunnels, on peut sensibiliser de manière active les habitants aux enjeux liés à la préservation des hérissons.

Par ailleurs, le public est également appelé à signaler ses observations sur la plateforme <https://alpes-vivantes.nosvoisins Sauvages.ch/>.

Les traces sont vérifiées par l'Antenne romande de Nos voisins sauvages et les données transmises à Info fauna et à la commune et au bureau BEB. Les données ainsi récoltées permettront de définir de mesures concrètes pour la conservation de la faune dans les zones habitées de la commune d'Aigle dans le cadre du plan directeur nature Aiglon actuellement en rédaction par le Bureau BEB.

D'autres recensements pourraient avoir lieu dans la région.